

ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Réseau de guides-observateurs sur le massif des Vosges Question écrite n° 14701

Texte de la question

M. Hubert Ott attire l'attention de M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur l'amélioration de la qualité des bulletins de prévision des risques d'avalanches dans le massif vosgien. En raison du nombre élevé d'accidents et de décès annuels dus aux avalanches, l'insuffisance des outils de prévision et de prévention concernant l'état du manteau neigeux suscite des inquiétudes. Une erreur de prévision peut avoir des conséquences mortelles, ce qui préoccupe les acteurs de terrain tels que les guides de montagne, les responsables de clubs et de fédérations. En juin 2023 à l'Assemblée nationale, une convention a été signée entre le Syndicat national des guides de montagne et Météo France pour renforcer les collaborations entre les différents acteurs et développer le réseau guide-observateurs. Cette convention permettra de développer un réseau de « guides-observateurs » sur l'ensemble des massifs alpin, pyrénéen et corse. Ainsi, elle n'apparaît pas concerner les massifs de moyenne altitude comme les Vosges, le Massif central ou encore le Jura. Pourtant le massif des Vosges recèle des risques concernant la pratique hivernale de l'alpinisme, de la randonnée et du ski. Le réseau performant d'observateurs nivo-météorologiques dans les Vosges, représenté par l'association « NIV' observation, suivi de l'enneigement », a une expérience significative sur les versants Alsace, Franche-Comté et Lorraine. Il est donc crucial que Météo France reconnaisse l'importance de ce réseau professionnel déjà existant. Aussi, il souhaite être informé de la possibilité d'étendre cette convention aux massifs de moyenne altitude et particulièrement au massif des Vosges.

Texte de la réponse

La qualité des prévisions de risques d'avalanche est un enjeu d'importance pour Météo-France. Ainsi, lors de la saison 2022-2023, 25 personnes sont décédées dans des avalanches. Pour la saison 2023-2024 en cours, le bilan au 10 mars est de 11 décès. Ces fluctuations annuelles dépendent surtout des conditions de stabilité de la neige et, pour l'ensemble des massifs français, ce sont en moyenne 30 décès par an qui sont à déplorer. Même si l'immense majorité de ces accidents se produit dans les Alpes et les Pyrénées, quelques accidents mortels par avalanche peuvent se produire en moyenne montagne. Dans le Massif-Central, on déplore 12 décès par avalanche entre 1990 et 2023, bilan alourdi récemment par le dramatique accident du 25 février dernier au Mont-Dore dans le Puy-de-Dôme, et dans les Vosges, depuis 1990, 6 personnes sont décédées dans des accidents d'avalanche. Les prévisions de risque d'avalanche sont diffusées quotidiennement de novembre à mai via la vigilance météorologique, dispositif d'avertissement pour lequel les avalanches sont un des phénomènes suivis, et via des bulletins d'estimation des risques d'avalanche fournissant une information sur l'état du manteau neigeux et les risques d'avalanche (indice chiffré allant de 1 - risque faible - à 5 -risque très fort - d'une échelle européenne de risque d'avalanche). Ces bulletins, diffusés sur le site internet et les applications mobiles de Météo-France, sont produits à l'échelle de 36 massifs pour les Alpes, les Pyrénées et la Corse. Pour chaque massif, en complément de l'indice chiffré du risque d'avalanche, le bulletin contient des informations synthétiques sur la nature du risque d'avalanche attendu (départ spontané, déclenchement par les skieurs) et sur la localisation des pentes les plus dangereuses. Ces bulletins sont rédigés par Météo-France avec la contribution des observateurs du réseau nivo-météorologique et en partenariat avec l'Association des Maires de

Stations de Montagne, de Domaines Skiables France, et de l'Association des Directeurs de Pistes et de la Sécurité des Stations de Sports d'Hiver. Ces observations régulières des conditions météorologiques, d'avalanches et de profils du manteau neigeux réalisées par ce réseau d'observateurs sont primordiales pour la qualité de ces bulletins. Le récent partenariat signé entre le Syndicat National des Guides de Montagne et Météo-France permet de disposer d'observations complémentaires sur des zones pouvant être éloignées des stations de ski et, en début ou fin de saison, lorsque le nombre de stations ouvertes est réduit. Pour les zones de moyenne montagne (Vosges, Jura, Massif-Central) où les enjeux sont moindres et moins fréquents, Météo-France diffuse des messages d'avertissement lorsque les conditions d'enneigement et météorologiques sont propices aux départs d'avalanches. Dans l'objectif d'améliorer l'efficacité de ces messages, jusqu'alors envoyés à quelques destinataires dont les Préfectures et services de sécurité civile, Météo-France a mis en place, en décembre 2021, une diffusion de ces avertissements, vers le grand public via son site internet. Chaque pratiquant peut donc désormais s'informer sur les risques de déclenchement d'avalanches dans les Vosges. Le dispositif pour le suivi des conditions nivo-météorologiques en moyenne montagne est également adapté. Il est basé sur un réseau d'observateurs « releveurs de neige », des stations automatiques et quelques postes de mesures des conditions internes du manteau neigeux certains hivers. Ainsi, le réseau d'observations dans les Vosges est constitué de 7 postes d'observateurs bénévoles « releveurs de neige » dans des communes d'altitude (dont Gérardmer, Surcenord, La Bresse – observations entre 900 et 1100 mètres), de 6 stations automatiques équipées de capteur de hauteur de neige (Markstein, Ballon d'Alsace, La Bresse, ...) et de 2 postes d'observateur du profil du manteau neigeux dans le Honneck et au Ballon d'Alsace. Des contacts réguliers sont également entretenus avec les PGHM (Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne) de Hohrod et de Xonrupt. Concernant l'association niv'OSE Vosges, des membres de cette association ont été formés gratuitement par Météo-France, en 1998, 2012, 2016 et 2021 lors des stages d'observateur nivométéorologique.

Données clés

Auteur: M. Hubert Ott

Circonscription : Haut-Rhin (2^e circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 14701

Rubrique: Montagne

Ministère interrogé : <u>Transition écologique et cohésion des territoires</u>

Ministère attributaire : <u>Transition écologique et cohésion des territoires</u>

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>30 janvier 2024</u>, page 620 Réponse publiée au JO le : <u>11 juin 2024</u>, page 4884